

PLÉLANmag

Mars / avril 2013

N°22

La digue de Trécouët enfin debout



Actu

La compétence
jeunesse au cœur
du débat

P.4



Plélan & vous

Ecole Notre-Dame
à tous les étages

P.10



Portrait

L'invitation au
voyage avec
Anita Guingueno

P.15

Plélan-le-Grand à votre service

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 9h-12h et 14h-17h

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30

+ le 1^{er} et le 3^{ème} samedi du mois
de 9h à 11h30 (sauf juillet et août)

Tél : 02 99 06 81 41

email : accueil@plelan-le-grand.fr

site internet : www.plelan-le-grand.fr

PERMANENCES en MAIRIE

Pour un rendez-vous avec le maire, un adjoint, le député, la conseillère générale, l'architecte conseil ou l'ADIL, s'adresser directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 02 99 06 81 41.

OUVERTURE Médiathèque

Mardi : 16h30-19h

Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Vendredi : 16h30-19h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h30

Tél. 02 99 61 80 03

email : mediatheque@plelan-le-grand.fr

Site internet : www.mediatheque-julien-gracq.fr

OUVERTURE Cyber-Base

Mardi : 16h30-18h

Mercredi : 14h-17h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 10h-12h et 14h-17h

Tél. 02 99 61 80 03

email : cyberbase@plelan-le-grand.fr

OUVERTURE Déchetterie

Lundi et jeudi : 8h30-12h & 13h30-18h

Samedi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30

Carnet

(décembre 2012 à janvier 2013)

Mariage

SÉBASTIEN MAILLARD ET ERICKA RUIZ GONZALEZ

Décès

MARIE THÉRÈSE DUBOIS NÉE PAVIOT
SIMONNE ORAIN
ALBERT HAMON
MARIE ANNICK LEBRETON NÉE MARRE
GASTON PERRIN
ANDRÉ MONNERAY
BERNARD HERVAULT
JOËLLE GUÉGAN
LUCIEN LAUNAY



Albert Renault, Valérie Leroy-Maguin, Patrick Riffault, Jean-Pierre Maguin, Laurent Peyrègne, Arnaud Maguin, Loïc Richard et René Pestel (respectivement Maire et premier adjoint de Saint-Péran)



web

Le "PLÉLAN mag" est une publication de la municipalité de Plélan-le-Grand.

Directeur de publication : Laurent Peyrègne

Directrice adjointe : Patricia Garin

Charte éditoriale et graphique : Frédéric Chenu

Rédaction : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Photos : Frédéric Chenu et Jackie Berteaud

Imprimerie : Edicolor Print

Imprimé sur papier 100% recyclé

Contact : Mairie de Plélan-le-Grand : 02 99 06 81 41

Mél : communication@plelan-le-grand.fr



Fin 1999, la tempête fait céder la digue de l'Étang de Trécouët. La commune de Plélan sera condamnée à indemniser les propriétaires des deux étangs situés en aval. La famille Maguin, propriétaire de l'étang de Trécouët aurait pu légitimement s'appuyer sur ces jugements pour attaquer notre commune et demander des dommages et intérêts conséquents. Elle n'a pas souhaité le faire.

Entre temps la jurisprudence a éclairci le champ des responsabilités en spécifiant que les propriétaires de la voirie (en l'occurrence ici les communes de Plélan et Saint-Péran) sont responsables de l'entretien du dessus et du dessous de la digue. Le propriétaire de l'étang est, quant à lui, responsable de l'entretien des systèmes hydrauliques de vidange. Au printemps 2008, je propose donc une première entrevue avec la famille Maguin, descendue spécialement de Paris pour l'occasion. En présence du maire de Saint-Péran et de nos avocats respectifs, nous décidons au bout d'une heure, de nous engager dans une procédure amiable, jamais tentée jusque-là.

Que cet éditorial soit l'occasion de remercier, au nom de tous les Plélanais, Monsieur et Madame Maguin et leurs enfants. Je salue leur engagement à nos côtés, leur confiance accordée, leur sens de la parole donnée et la très haute considération qu'ils ont de la dépense publique. Je peux affirmer avec fierté pour nous tous, qu'une nouvelle synergie commune et une amitié sincère et indéfectible sont nées entre Monsieur et Madame Jean-Pierre Maguin, Valérie et Arnaud leurs enfants et la commune de Plélan-le-Grand.

Enfin, je serais incomplet si je ne remerciais pas chaleureusement l'ensemble des bénévoles de Plélan et de Saint-Péran qui œuvrent encore aujourd'hui au nettoyage d'une végétation qui avait repris ses droits sur le pourtour de l'étang, nous dégageant ainsi d'une dépense supplémentaire incombant normalement aux collectivités.

Laurent Peyrègne, Maire de Plélan-le-Grand

SOMMAIRE



3
Le mot du Maire

4 > 7
L'actu

- La compétence jeunesse au cœur du débat
- Conseil municipal du 10 janv. 2013
- L'ADMR a aussi ses nounous
- A louer, broyeur
- Breizh Bocage
- Conseil municipal du 7 fév. 2013



8 > 11
Le dossier

- La digue de Trécouët, enfin debout



12 > 13
Plélan et vous

- Ecole Notre-Dame à tous les étages
- Réforme des rythmes scolaires
- Dans le rétro



14
Agenda

15
Portrait

- Invitation au voyage avec Anita Guingueno



16
- Programme cinéma



La compétence jeunesse au cœur du débat

En décembre dernier, le Conseil municipal de Plélan a émis un avis défavorable au transfert de la compétence jeunesse à la Communauté de Communes de Brocéliande. Explication de cette délibération.

Depuis 2010, la compétence "Enfance-jeunesse" s'exerce, au niveau communautaire, par la mise en place d'un relais parents-assistants maternels afin de faciliter la mise en relation entre les parents et les professionnels de la garde d'enfants. L'élargissement de cette compétence et la mise en œuvre d'une véritable politique jeunesse au sein du territoire communautaire étaient déjà inscrits au Projet de Territoire 2006-2011, ils sont réaffirmés dans le nouveau Projet de Territoire 2012. Pour qu'elle devienne effective, cette prise de compétence doit être acceptée par l'ensemble des huit communes membres. Fin 2012, les différents conseils municipaux sont donc appelés à délibérer : six communes émettent un avis favorable, Bréal-sous-Montfort et Plélan-le-Grand choisissent de temporiser. La commune de Bréal-sous-Montfort explique sa position par voie de presse (Ouest France du 10 décembre 2012) en signifiant notamment "qu'il existe de nombreux services communaux pour la jeunesse sans avoir besoin de ceux de la Communauté de Communes". La position de Plélan-le-Grand est différente selon le Maire, Laurent Peyrègne : "L'ensemble de notre Conseil municipal est convaincu que le transfert de la compétence jeunesse est important pour assurer le meilleur service au meilleur coût. La population du territoire s'agrandit et rajeunit, elle est en demande de nouveaux services en terme d'accueil et de loisirs. A

terme, les communes ne pourront pas supporter seules le coût d'un véritable programme pour la jeunesse". Courant 2010, un diagnostic des politiques communales a été réalisé et révèle plusieurs dysfonctionnements : le manque de coordination de l'ensemble des acteurs jeunesse sur le territoire, le turn-over important au niveau des équipes d'animation du local jeune ou l'absence d'évaluation des politiques jeunesse communales. Le constat est juste, mais il n'a pas été actualisé depuis 2010 et les fiches actions rédigées en réponse à ces problématiques ne définissent pas à elles seules les contours d'un véritable projet pour la jeunesse. "Nous regrettons, poursuit, Laurent Peyrègne, le manque de planification pédagogique dans la mise en place de ces actions. Nous posons aussi des questions pratiques : combien de personnes seraient potentiellement recrutées par la Communauté de Communes et pour quel coût ? Quid du devenir de l'ADSCRIP et de son Centre de loisirs ? Quel serait l'impact financier pour la commune, alors même qu'elle devrait mettre à disposition des locaux pour l'exercice de cette compétence ?". La prise de compétence soumise à l'avis des communes membres est donc ajournée. Il ne s'agit pas d'une fin de non-recevoir mais bien d'une invitation à se remettre autour de la table et à redéfinir ensemble tous les tenants et aboutissants d'une politique jeunesse partagée.



Après la salle des fêtes, un nouveau défibrillateur équipe maintenant la salle des Sports.

Enquête publique P.L.U.

L'enquête publique concernant le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols aura lieu à la mairie du mercredi 6 février au mardi 12 mars 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture. Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Plélan-le-Grand.

Acheter un nouveau logement

Le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine a mis en place une aide pour l'achat d'un logement ancien de plus de 15 ans sous certaines conditions. Pour en savoir plus, Lucie Quemener de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) tient une permanence en mairie, le quatrième vendredi du mois de 14h à 16h30.

Architecte conseil

Karin Gaudin est la nouvelle architecte missionnée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine. Elle se tient à la disposition des particuliers pour les aider gratuitement dans leur projet d'habitat le 4^{ème} vendredi du mois en mairie.

le chiffre
216

C'est le nombre de passeports réalisés en une année à la mairie. Attention, en cette période de fortes demandes, les délais d'obtention d'un passeport sont de 5 semaines. Comptez 7 semaines pour une carte d'identité.

C'est nouveau !



Coin confort

L'étage de la médiathèque est maintenant équipé d'un salon de lecture pour les petits, plus accueillant et plus chaleureux. A consommer sans modération.



C'est lumineux

Afin d'ajuster au mieux l'éclairage public au quotidien des plélanais, les lampadaires s'allumeront désormais à 04h15 au lieu de 04h30 et s'éteindront en fonction de l'heure de lever du soleil.

Les forges, ça passe !

Non, il ne s'agit pas d'un voyage d'étude près du lac Baïkal, mais la réouverture officielle, en janvier dernier, de la digue des Forges. Un soulagement pour les riverains et les automobilistes ! Attention, la vitesse est limitée à 30km/h et la hauteur à 2,15m.



C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du
10 janvier 2013

- Lancement d'une consultation pour le marché de prestations de restauration scolaire.
- Adoption d'un avenant de 2800 € H.T. concernant le marché d'élaboration de l'Agenda 21 et du Plan Local d'Urbanisme.
- Reconduction de la convention de partenariat avec l'A.D.S.R.P. pour l'année 2013.
- Vote de la participation financière de la commune au fonctionnement de l'école privée Notre-Dame. La contribution s'élève au total à 122 000 € pour l'année 2013.
- Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2013.
- Modification du régime indemnitaire de l'agent chargé de la communication suite à la création du poste d'attaché territorial.
- Renouvellement, pour 4 ans, de la convention avec la Fédération Départementale de Lutte contre les Nuisibles (FEVILDEC).
- Classement dans le domaine public départemental d'une portion de voie communale reliant la RD 224 au droit du giratoire et la RD61 au nord sur une longueur de 104 mètres.
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Orchestre et Cœur de Brocéliande de 250 € pour un concert de musique classique donné à l'occasion des fêtes de Noël 2012.

Les comptes-rendus détaillés sont sur www.plelan-le-grand.fr dans la rubrique Conseil municipal et commissions.



Magali, intervenante ADMR, va chercher Camille et Marie à l'école, deux fois par semaine.

L'ADMR a aussi ses nounous

Depuis septembre 2012, l'ADMR de Plélan se propose de garder votre enfant à domicile. Michèle Vadi Cramotte, bénévole et membre de la commission famille, présente le dispositif.

A qui s'adresse ce service ?

Cette offre s'adresse à toutes les familles du canton qui ont des enfants de 0 à 12 ans. Cependant, il ne s'agit pas pour l'ADMR de se substituer aux assistants maternels ou à une formule crèche, mais de fournir une garde d'appoint, prioritairement aux parents qui ont des horaires décalés par rapport aux ouvertures de l'école ou de la crèche. Cette garde peut être partielle et régulière, occasionnelle, ou en horaires atypiques, voire de nuit, dimanches ou jours fériés.

Qui intervient pour garder mes enfants ?

Les intervenants ont été recrutés spécifiquement pour assurer ces prestations à domicile. Ils sont déjà détenteurs d'un diplôme ou bénéficient d'une solide expérience professionnelle en lien avec la Petite Enfance. De toute manière, pour chaque demande, nous faisons une présentation de l'intervenant au domicile des familles.

Quels sont les démarches à effectuer ?

Il faut faire votre demande auprès des bureaux de l'association. Votre demande sera

analysée individuellement et contractualisée à votre domicile. Ce contrat est établi pour des horaires déterminés avec les jours et les heures concernés avec également les autres différentes tâches à effectuer.

Quelles peuvent-être ces autres tâches ?

C'est à déterminer au moment de l'instruction du dossier. Selon l'âge du ou des enfants (+ ou - 6 ans), l'intervenant peut aussi faire quelques tâches de ménages en gardant bien à l'esprit que c'est l'enfant qui est au cœur de sa mission d'aide.

Peut-on se regrouper à plusieurs familles ?

Bien sûr, quand cela est possible, la garde partagée est un moyen de limiter les coûts. Mais nous la limitons à 5 enfants maximum.

Y a-t-il des aides au financement ?

Chaque cas est particulier. Le mieux est de s'adresser au bureau de l'association où il sera précisé les aides auxquelles chaque famille peut prétendre (CAF, MSA, Comité d'entreprise, Crédit d'impôt).

ADMR de Plélan
9A, rue du Marché
Tél. 02 99 06 96 97

A louer, broyeur

La Communauté de Communes de Brocéliande lance un service gratuit de prêt de broyeur de végétaux.

Afin d'éviter vos allers et retour à la déchetterie pour y déposer brisées de feuillage et branchage, la Communauté de Brocéliande a mis en place un système de prêt de broyeur pour l'ensemble des habitants des 9 communes de la Communauté. Le matériel qui peut supporter des branchages jusqu'à 4,5 cm de diamètre, vous aidera à mieux gérer vos déchets verts et à produire un paillis pour limiter la pousse des mauvaises herbes et réduire la fréquence de vos arrosages.

Comment emprunter le broyeur ? Il suffit de s'inscrire une première fois auprès des services de la Communauté de Communes. Vous y recevrez une carte de prêt, valable pour l'année en cours et que vous devrez présenter dans le lieu d'emprunt de votre choix (JM Motoculture à Plélan le Grand ou au Garage du Breil à Treffendel). Sur réservation et selon les disponibilités, le

broyeur est prêté 48h maximum. Il est fourni sur remorque et avec un kit d'accessoires pour l'utiliser et un équipement de sécurité (casque, lunettes, etc...).

Contact : Chargée de mission prévention déchets au 02 99 06 84 45



Breizh bocage

Le dispositif Breizh Bocage qui soutient et finance la plantation et l'entretien des haies bocagères auprès des agriculteurs et des propriétaires fonciers se prolonge jusqu'au 30 avril 2013. Toutefois, certaines règles ont été modifiées. Ainsi, les bosquets ne seront plus financés, la taille des haies se fera sur les haies de moins de 10 ans bien structurées et les subventions seront versées en priorité aux structures ayant des projets de connexion du bocage et de lutte contre l'érosion. Contactez l'un des techniciens : Marie Chatagnon ou Xavier Turpin au 02 99 09 25 47.

C'est voté

CONSEIL MUNICIPAL du
7 février 2013

- Adoption de l'avant-projet sommaire pour la construction d'une chaufferie bois qui alimenterait les deux écoles publiques.
- Lancement de la consultation pour le programme de voirie 2013 consistant en la réfection de la voirie urbaine.
- Adoption d'une convention de partenariat entre les communes et la Communauté de Communes de Brocéliande afin de formaliser et développer le réseau des bibliothèques.
- Versement du solde du fonds de concours remontant à la communauté de communes pour la construction du cinéma.
- Signature d'une convention de location du local froid du restaurant scolaire avec l'ADMR du canton de Plélan-le-Grand.
- Le conseil municipal demande un report de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 afin de mieux préparer cette nouvelle organisation.
- Modification du régime indemnitaire de l'agent chargé de la communication suite à une erreur dans le calcul de sa rémunération.
- Adoption du règlement général d'organisation du travail du personnel communal.
- Avis favorable au schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie en Bretagne.

Dates des prochains conseils municipaux :
Jeudi 7 mars à 20h30
Jeudi 4 avril à 20h30

Ca bouge bien !

3^e 2012
LES TROPHÉES DE LA COMMUNICATION

Plélan lauréat

Pour la deuxième année consécutive, Plélan remporte un trophée pour la qualité de son site internet et passe de la quatrième à la troisième place.



Votre commerce

Le local commercial communal dans l'angle de la rue du Marché est actuellement disponible à la location, renseignez-vous en mairie ! L'activité d'Ame Nature se déplace rue de La Libération.

Ecole, c'est parti !

Premier épisode des travaux à l'école Les Mains Vertes. Cette phase concerne l'extension et devrait s'achever en juillet. La rénovation de l'existant aura lieu prioritairement pendant les vacances scolaires.



La digue de Trécouët, enfin debout

Située à la limite Nord-est des communes de Plélan-le-Grand et de Saint-Péran, la digue de Trécouët a cédé sous les assauts de la tempête de 1999. Une démarche de conciliation a été entamée dès 2008 avec le propriétaire de l'étang en aval pour procéder à la réparation de l'édifice. Récit d'une reconstruction pierre après pierre.

200 m
Longueur de la digue

10 m
de hauteur dans sa partie la plus haute

500 000€
Coût global (Etudes+réparations+honoraires+condamnation)

150 000€
de subventions de l'Etat



La digue de Trécouët, c'est où ?



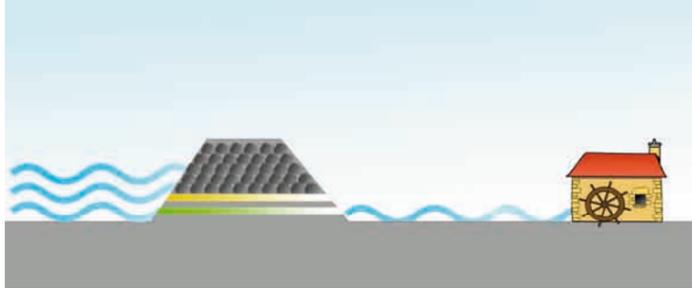
L'environnement des abords de la digue a bien changé depuis quelques mois. Hier, il était touffu et inaccessible, et c'est aujourd'hui une vaste clairière qui s'ouvre avec la digue en son long comme une colonne vertébrale. En quelques mois, il a fallu aménager un accès jusqu'au point de rupture de la digue en abattant les arbres et en éclaircissant une végétation qui avait tout naturellement repris ses droits. En décembre 1999, la pluviométrie exceptionnelle avait provoqué une surverse de l'étang sur la digue et créé ainsi une brèche restée béante jusqu'à l'automne dernier. Cette brèche est aujourd'hui comblée et l'ensemble de l'édifice a été renforcé par la création d'une plate-forme de soutien en aval. Ce fut également l'occasion d'installer de nouvelles canalisations en dehors de la digue ainsi que des systèmes hydrauliques de vidanges mieux dimensionnés en cas de crues importantes. Mais l'ampleur du chantier se trouve peut-être plus encore dans la gestion administrative du dossier. Suite à l'épisode de rupture de la digue, deux propriétaires de petits étangs en aval portent plainte contre la commune. Les municipalités de Plélan et de Saint-Péran en place à l'époque ne souhaitent pas s'engager dans la voie de la négociation et décident de se lancer dans une procédure longue, complexe et particulièrement coûteuse pour la collectivité. Sans aucun résultat probant, puisque la justice donne raison aux propriétaires et condamne la commune le 13 décembre 2007 à dédommager les propriétaires des étangs situés en aval (Le Gué Charet et l'Etunel) et à réaliser les travaux de réparation de la digue. La municipalité débourse alors près de 124.000 € de frais d'indemnisation en

faveur des deux propriétaires. L'étang de Trécouët, est sans nul doute celui qui a été le plus durement impacté par la rupture de la digue, cependant la famille Maguin, propriétaire, n'a pas encore saisi le tribunal. Et une procédure est envisagée par avocats interposés entre les différents acteurs. Dès mars 2008, la nouvelle équipe municipale a souhaité entamer une démarche de conciliation avec ce propriétaire. A l'issue de la première rencontre avec toutes les parties concernées et les avocats respectifs, la famille Maguin a accepté la tentative de négociation à l'amiable proposée par le Maire, en appréciant cette démarche qui leur était proposée pour la première fois depuis 1999, le dialogue se faisant jusque-là par lettres recommandées et avocats interposés. **“Confortés dans cette démarche amiable par la commune de Saint-Péran et le Syndicat des Eaux de la Forêt de Paimpont, également mis en cause dans ce dossier, nous avons poursuivi le dialogue jusqu'à aujourd'hui.”** commente le Maire. Engagés dans un marathon administratif et appuyés par les différents services de l'Etat sur les aspects techniques et environnementaux liés à la reconstruction et à la remise en eau de l'étang, la dernière ligne droite de ce marathon a été parcourue à la fin de l'été dernier en CODERST* qui après un long débat a donné l'aval définitif à la reconstruction. La digue est ainsi aujourd'hui de nouveau debout, et pour longtemps.

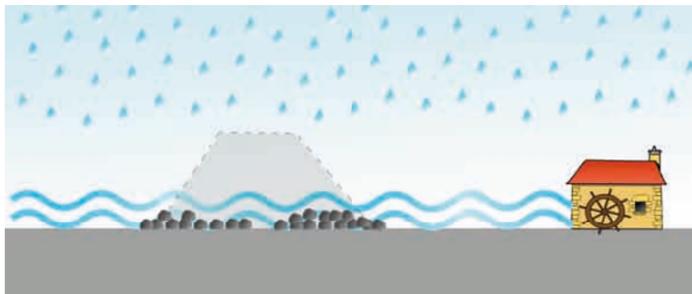
*Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Technologiques et de la Sécurité

DOSSIER

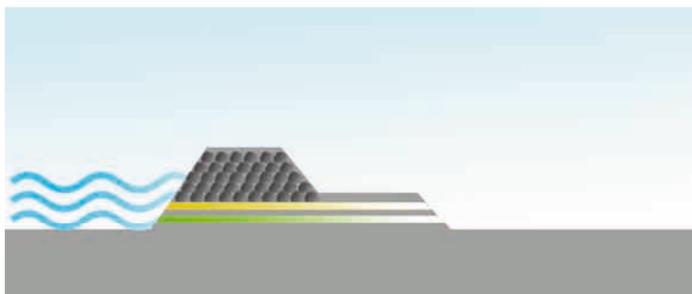
Avant / après



Avant 1999, la digue retenait l'étang privé de Trécouët. Le moulin à eau en aval n'est déjà plus fonctionnel.



En 1999, la digue est percée au pied et la pluviométrie importante crée une brèche.



2013, la digue est reconstruite et consolidée en respectant les normes environnement et de sécurité en vigueur.

Les travaux, au fil de l'eau



1

Depuis sa rupture en 1999, l'accès à la digue de Trécouët est fermé par arrêté communal. Elle est complètement camouflée par la végétation.



2

En automne 2010, les communes de St Péran et Plélan procèdent au défrichage complet du site avec un groupe de bénévoles.



3

La rénovation de la digue démarre en novembre 2012 par l'abaissement du niveau de l'eau pour accéder au vannage et au pied en amont de la digue.



4

Abattage des arbres sur le haut de la digue et décapage du parement en pierres appelé perré et de l'aval de la digue.



5

Démolition de l'ancien moulin à eau de manière à consolider et élargir le pied de la digue et acheminer le réseau d'eau et d'électricité.



6

Création d'un nouveau déversoir pour évacuer l'eau contenue derrière la digue. Ce derversoir ou trop-plein est dimensionné en fonction des crues centennales et écarte définitivement le danger d'une nouvelle fracture de la digue.



7

Elargissement de la brèche avec apport de matériaux de comblement et pose du moine qui servira à réguler le niveau d'eau.



8

Intérieur du moine qui descend à plus de 6 mètres de profondeur. Cet équipement de régulation contient aussi l'ensemble du système de vannage.



9

Réalisation de la risberme (banquette de protection) en pied de digue de manière à consolider l'édifice et à éviter les infiltrations.



10

Remontage et réparation du perré (revêtement de protection en pierre) en maçonnerie traditionnelle.



11

Montage de la passerelle et recouvrement de la digue en terre végétale.

Et les poissons ?

Pendant la vidange de l'étang, Albert Renault, garde-pêche à la Gaule Bréalaïse a recueilli les carpes et autres anguilles qui sont devenues pour un temps les pensionnaires de l'étang de Trégu. Au niveau du déversoir de la digue, un aménagement spécifique permettra aux anguilles le passage d'un côté à l'autre de la digue.



Réforme des rythmes scolaires



Le jeudi 7 février, la commune a voté à l'unanimité la demande de dérogation pour le report à 2014 de l'application de la réforme du temps scolaire. En effet, la municipalité souhaite mettre à profit ce délai pour organiser une concertation avec les enseignants, les parents, les associations locales et l'inspection académique. L'objectif étant de mettre en place des solutions adaptées aux besoins des élèves en tenant compte des réalités en terme de personnel communal et d'infrastructure.

Le monde en CD

Depuis un an, la médiathèque propose ses "Histoires dans le monde", une approche ludique des langues étrangères pour les 2-5 ans. Les intervenants ont accepté d'enregistrer sur CD un chant dans leur langue natale (russe, turque, allemand, breton, malayalam). Cette "compil" est disponible en prêt à la médiathèque ou en téléchargement sur : www.mediathèque-julien-gracq.fr



Espace jeunes

L'Espace Jeunes est un endroit où tu peux venir seul(e) ou avec tes amis pour discuter, jouer au baby-foot, à la console, rigoler, participer à des activités ou des sorties... L'animateur peut t'aider à mettre en place tes projets de vacances ou d'activités... N'hésite pas à proposer tes idées!

Ouvert tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h30 et du lundi au vendredi de 14h à 18h30 pendant les vacances. Ouvert aux 10-18 ans.
Rens. ADSCR/ 02 99 06 88 90



Les représentants d'élèves de CP, CE1 et CE2 sur la nouvelle terrasse de l'école.

La chapelle des Rosais fait son festival

L'école Notre-Dame réinvestit tous les étages de son bâtiment pour le confort des enfants et des enseignants.

Alors même que l'école maternelle publique entame ses travaux d'extension, l'école Notre-Dame poursuit, depuis un an, la rénovation et la transformation de ses locaux.

Le projet, mené par l'OGEC, association chargée de la gestion et de l'entretien des écoles catholiques, consiste principalement à habiller en salles de classe les étages supérieurs du bâtiment qui servaient de résidence à la communauté de religieuses. En 2009, le départ des sœurs a été le point de départ de ce grand projet de réaménagement. Olivier Roper, Président de l'OGEC, pilote le dossier depuis son amorce : **"Le projet n'est pas conçu pour accueillir plus d'élèves mais plutôt**

de reloger les classes, les moderniser et se débarrasser de quatre préfabriqués dont certains sont en place depuis plus de 10 ans". Les quelques 200 élèves de l'école primaire vont donc bénéficier de vraies salles de classe "en dur" avec une nouvelle redistribution des espaces : la partie réservée actuellement à l'administration deviendra une salle de classe, une nouvelle classe sera créée au premier étage avec une salle des professeurs et le dernier étage accueillera une salle informatique et une salle de repos. **"Nous ne touchons pas à l'aspect extérieur du bâtiment, en revanche nous avons fait tomber toutes les cloisons intérieures pour des questions de praticité et de normes d'accès handicap."** Il faudra aussi changer ses habitudes

puisqu'à la fin des travaux, prévue pour septembre 2013, l'entrée se fera rue des Châteaux, avec la création d'un arrêt minute et d'une dizaine de places de parking pour les enseignants. Un projet d'envergure avec une enveloppe budgétaire de 712000 €. **"Notre autofinancement est de l'ordre de 163 000 €, 150 000€ proviennent du soutien des autres établissements catholiques et le reste en emprunts. Une de nos priorités a été de favoriser le travail des entreprises locales. Ce sont principalement des artisans de Plélan et Guer qui interviennent sur le chantier."** D'ailleurs, malgré quelques contraintes sonores, les désagréments liés au

travail de ces artisans ont bien été anticipés souligne Anne Dousselin la chef d'établissement. L'OGEC ne remettra pas son casque de chantier à la fin de ce chantier et s'intéresse déjà à l'extension du collège. **"Pour le collège, la problématique est différente, poursuit le Président, nous avons une lisibilité sur l'augmentation des effectifs et nous sommes ici clairement dans une dynamique de développement."** Le projet consiste ici à réinvestir l'ancien cinéma l'Hermine pour le transformer en plusieurs salles de classe. Une gageure quand on connaît la configuration du bâtiment et les nouvelles contraintes d'accès handicap et sécurité. Début des travaux en juin ou septembre prochain.

Dans le rétro



- 1 Danser ça réchauffe !** La neige et le verglas n'ont pas effrayé la centaine de danseurs venus participer au traditionnel Fest-Noz plélanais.
- 2 Jérôme Briand, un artiste actif.** Portraits d'hommes et de femmes, connus ou inconnus, les toiles de Jérôme Briand ont déjà fait beaucoup parler d'elles. Exposition visible jusqu'au 9 mars prochain à la médiathèque.
- 3 Classe, de la neige !** 88 élèves de CM1- CM2 des l'école Notre-Dame et 10 élèves de l'école de Maxent sont partis sur les pistes d'Estables, en Haute-Loire. Au programme, course de traîneaux, raquettes, biathlon, du 100% neige!

Vrac d'infos



Roi Arthur, le retour !

Après une année d'absence, le festival du Roi Arthur revient à Bréal-sous-Montfort les 30 et 31 août 2013. Suite aux intempéries lors de l'édition 2011, le festival n'avait pu assurer la totalité de sa programmation. Un concert de soutien en mars 2012 aura permis de remotiver les troupes et d'éponger le déficit budgétaire de l'association. L'édition 2013 se déroulera au Centre culturel de Bréal-sous-Montfort, une étape indispensable pour revenir sur un événement de plein air et de taille similaire aux précédentes éditions.

ça va se passer



9 au 23 mars

Stage d'aïkido 2 mars

L'Aïkido Brocéliande Club organise un dojo de la salle Omnisports un stage dirigé par F. Geffroy 4ème dan, Diplômé d'Etat, le samedi 02 mars de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30.



16 mars

Concert Flamenco 17 mars à 17h

Alejandro Gimenez et Steven Fougères à l'église de St Péran pour un concert chant et guitare aux accents flamenco.



Vide-Grenier
DIMANCHE
24
MARS
2013

24 mars

Exposition Citroën 9 au 23 mars

Le site des Forges de Paimpont accueille une exposition sur la vie de la Traction avant Citroën.



CinéMA 35
du 13 au 24
mars 2013
13 au 24 mars

Don de vêtement 13 mars

Les bénévoles du Vestiaire (en face la caserne des pompiers) organisent un don de vêtement spécial layette (0-3 ans) de 14h à 16h30.



14 avril

Cinéma en fête 13 au 24 mars

Fête du cinéma dans tout le département avec des projections thématiques, une compétition de courts métrages, des ciné-concerts...

Concert de l'Est 16 mars

Maly Matka et ses

musiciennes pour des chants a cappella venue d'Arménie, de Bulgarie, de Hongrie, là où les voix de femmes ont des timbres si particuliers. Au Gué.

Portes Ouvertes 16 mars

Le lycée Saint-Nicolas de la Providence organise ses Portes ouvertes à Montauban-de-Bretagne de 10h à 17h.

Portes Ouvertes 16 mars

Le campus de Ker Lann à Bruz ouvre ses portes aux collégiens, lycéens et étudiants sur l'ensemble de ses onze établissements. De 9h à 17h.

Histoire en musique 16, 23 et 30 mars

Animation "Raconte-moi une histoire autrement" en musique avec Soazig Olivier. Deux séances par matinée, à partir de 10h, à la médiathèque.

Cyclisme 17 mars

Course cycliste de printemps sur routes. A partir de 14h.

Fêt' EIRE 23 & 24 mars

Week-end spécial Irlande au Gué avec le samedi, un stage de danse irlandaise de 14h30 à 18h et le dimanche de 11h à 13h et de 14h30 à

16h. Le stage est à 20€ pour les deux jours et 15€ pour le dimanche. A 20h, le samedi : Repas irlandais (boeuf à la Guinness, calcannon) 12€, réservation avant le 20 mars. Rens. le Gué, tél. 02 99 61 87 34.

Vide grenier 24 mars

Vide grenier de l'amicale laïque à la salle des sports. Pour tous renseignements et réservation, contactez Céline au 06 18 34 84 34.

Expo peinture Du 2 avril au 30 avril

Olivier Grolleau et Jean-Michel Darras exposeront respectivement leurs peintures et sculptures. A la médiathèque.

Carnaval de Plélan 14 avril

Début du défilé du carnaval à 14h30 au vélodrome. Atelier costume et maquillage le matin.

Musique bretonne 14 avril à 17h

Le groupe Dièse 3 (clarinette, violon et guitare) se produira dans l'église de St Péran. Issu de la scène musicale du Centre-Bretagne, le groupe se définit comme une formation contemporaine de musique traditionnelle bretonne.

Histoires en signes 17 avril à 10h30

La médiathèque accueille Stéphanie Brindeau, pour des histoires en langues des signes. Pour les 2 - 5 ans. Gratuit, réservation obligatoire.

Théâtre d'ombres 20 avril 15h et 15h30

Conte préhistorique et théâtre d'ombre, animation à partir de 4 ans par le Centre des Landes de Monteneuf.

Stage Théâtre 22 au 26 avril

Stage de théâtre pour les 8 - 11 ans animé par Karyne Puech au Centre Social de Plélan. Réservation au 02 99 06 88 90.

Balade à Folle Pensée 28 avril 13h30

L'association du Bruit dans le Bourg organise une balade sur le site de la Folle Pensée avec Henri Doranlo pour évoquer l'architecture et le patrimoine. Covoiturage possible à l'église de St Péran à 13h30.

Troc de livres 4 mai

Deuxième édition de l'animation "Troc de Livres" à la maison des associations de St Péran. Tél. 02.99.06.98.67



La montgolfière se redresse lentement, parée à décoller.

L'invitation au voyage

Un tour en ballon ? Anita Guingueno a choisi de devenir pilote de montgolfière et se propose de vous embarquer dans sa nacelle.

Un vent glacial souffle ce jour là à Saint-Péran, pas un temps à sortir une montgolfière. Au coin de sa cheminée, Anita Guingueno ne cache pas son impatience : **"Phiver dernier, nous avons pu faire quelques sorties, le temps était sec. Mais avec ce vent et l'humidité, ce n'est même pas envisageable"**. Les quelques chanceux qui se sont vus offrir un baptême de montgolfière en cadeau de Noël, devront eux aussi attendre une météo plus clémente, mais le plaisir n'en sera que plus grand : **"C'est un beau cadeau, qui ne ressemble en rien à un vol en avion. En montgolfière, on navigue à 300 ou 400 m et à cette hauteur, on voit les gens, les maisons, et puis on prend son temps, 20 à 30 km/h, c'est notre vitesse de croisière"**, explique la pilote.

Pourtant, l'histoire commence plutôt mal lorsqu'en 2010, Anita perd son emploi dans un laboratoire de biologie médicale à Montfort sur Meu. A 40 ans, les virages professionnels sont de plus en plus serrés et on en perd parfois un peu le sommeil. Justement, c'est à 2h30 du matin (son mari s'en rappelle encore) qu'a lieu le déclic : **"Je veux organiser**

des vols en montgolfière" confie Madame Guingueno sur l'oreiller. Un premier vol en dirigeable, il y a longtemps est resté comme un souvenir indélébile. Pour passer du rêve éveillé à la pratique, Anita passe son brevet de pilote à Chateaubriant et obtient au bout d'un an son petit papier rose (presque le même que pour la voiture) de l'aviation civile. Les banques sentent que les vents sont porteurs et acceptent sans rechigner de soutenir le projet. C'est le début de l'ascension ! L'enveloppe est commandée en Angleterre, elle sera irisée et floquée du logo de la "Porte des Secrets de Brocéliande". **"C'est bien entendu de la promotion pour l'office du tourisme, mais c'était aussi l'opportunité de porter les couleurs de Brocéliande"**. Gagnant-gagnant.

En 2012, la montgolfière transporte ses premiers voyageurs. Anita est sur son nuage, quand son époux, Fabrice, assure la logistique au sol : **"Pour un baptême d'une heure il faut compter trois heures entre la préparation du ballon, la durée du vol et le trajet en voiture pour ramener les clients à leur point de départ"**. Avec une enveloppe de 107 kg, la nacelle, la bou-

teille de propane, c'est près de 200kg de matériels qu'il faut transporter à chaque vol. Sans compter les démarches administratives en amont : **"Les terrains de décollage et d'atterrissage sont nécessairement validés par l'aviation civile avec l'accord du maire et du propriétaire. Ils doivent pouvoir contenir un cube de 50m de côté, sans obstacle pour obtenir l'agrément."**Après ce sont la technique et la concentration qui font le reste, car l'art de se laisser guider par le vent est aussi une science, celle qui consiste à jouer avec les masses d'air. Pour ceux qui hésiteraient encore à prendre de l'altitude, Anita les rassure : **"On fait un point sur la sécurité avant chaque départ et on ne décolle que si les conditions météo sont optimales. En plus, vous n'êtes pas reliés au sol, il n'y a donc pas de sensation de vertige."** Anita évoque ses vols en ballon avec un enthousiasme contagieux. Pourquoi pas sauter dans la nacelle et larguer les amarres ? C'est une invitation à prendre de la hauteur, le monde est si beau vu d'en haut.

En savoir plus sur les prestations : www.broceliande-montgolfiere.com

Messages >

Les jeunes de 20 ans de Plélan sont heureux de vous inviter au traditionnel bal des classes qui aura lieu le dimanche 31 Mars à la salle des fêtes, à partir de 21h00. Pour les personnes, concernées par les classes, n'ayant pas reçu d'invitation pour le repas, merci de contacter Romain Brégère au 06.71.73.46.37. > Les "Petits désordres du mercredi", au Gué, recommenceront à partir d'avril. > Balades contées tous les jours, du 20 avril au 12 mai, de 14h à 17h30, au départ de l'Office de Tourisme. 8€/adultes, 5€/enfant, possibilité d'une offre combinée avec la Porte des Secrets le matin.

Ciné mars

Wadjda

1h 37min. Film Saoudien réalisé par Haifaa Al Mansour avec Waad Mohammed, Reem Abdullah, Abdulrahman Al Gobani. Date de sortie 6 février 2013.

Wadjda, dix ans, habite dans une banlieue de Riyadh, capitale de l'Arabie Saoudite. Issue d'un milieu conservateur, Wadjda est une fille pleine de vie, et cherche toujours à en faire plus que ce qui lui est permis. Après une bagarre avec son

ami Abdullah, elle aperçoit un beau vélo vert à vendre. Elle le veut à tout prix, pour pouvoir le battre à la course. Mais la mère de Wadjda lui interdit, redoutant les répercussions d'une société qui conçoit les vélos comme une menace pour la vertu d'une fille. Wadjda décide alors de trouver l'argent par ses propres moyens, déterminée à se battre pour défendre ses rêves.

Mardi 5 mars à 20h30 en VO

Công Binh

1h56min. Film documentaire français réalisé par Lam Lê. Date de sortie 30 janvier 2013.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, 20 000 Vietnamiens étaient recrutés de force dans l'Indochine française pour venir suppléer dans les usines d'armement les ouvriers français partis sur le front allemand. Pris à tort pour des soldats, bloqués en France après la défaite de 1940, ces ouvriers civils appelés Công Binh menaient une vie de parias sous

l'Occupation. Considérés injustement comme des traîtres au Viet Nam, ils étaient pourtant tous derrière Ho Chi Minh pour l'Indépendance du pays en 1945. Le film a retrouvé une vingtaine de survivants au Viet Nam et en France. Ils racontent aujourd'hui le colonialisme vécu au quotidien. Une page de l'histoire entre la France et le Viet Nam honteusement occultée de la mémoire collective.

Jeudi 7 mars à 20h30

Hitchcock

1h38min. Film américain réalisé par Sacha Gervasi avec Anthony Hopkins, Helen Mirren, Scarlett Johansson. Date de sortie 6 février 2013.

Alfred Hitchcock, réalisateur reconnu et admiré, surnommé "le maître du suspense", est arrivé au sommet de sa carrière. A la recherche d'un nouveau projet risqué et différent, il s'intéresse à l'histoire d'un tueur en série. Mais tous, producteurs, censure, amis, tentent de le décourager.

Habitée aux obsessions de son mari et à son goût immodéré pour les actrices blondes, Alma, sa fidèle collaboratrice et épouse, accepte de le soutenir au risque de tout perdre. Ensemble, ils mettent tout en œuvre pour achever le film le plus célèbre et le plus controversé du réalisateur : PSYCHOSE.

Vendredi 8 mars à 20h30 en VF

Samedi 9 mars à 20h30 en VF

Hôtel Transylvanie

1h31min. Film d'animation américain réalisé par Genndy Tartakovsky avec les voix de Virginie Elfira et Alex Gonde. Date de sortie 13 février 2013.

Bienvenue à l'Hôtel Transylvanie, le somptueux hôtel de Dracula, où les monstres et leurs familles peuvent enfin vivre leur vie, faire la fête comme ils en ont envie sans être embêtés par les humains. Pour l'anniversaire de sa fille, la jeune Mavis, qui fête ses 118 printemps, Dracula invite les plus

célèbres monstres du monde – Frankenstein et sa femme, la Momie, l'Homme Invisible, une famille de loups-garous, et bien d'autres encore... Tout se passe très bien, jusqu'à ce qu'un humain débarque par hasard à l'hôtel et se lie d'amitié avec Mavis...

Samedi 9 mars à 16h00 en 3D

Dimanche 10 mars à 16h00 en 2D

Le grand retournement

1h17min. Film français réalisé par Gérard Mordillat avec Jacques Weber, François Morel, Edouard Baer. Date de sortie 23 janvier 2013.

C'est la crise, la bourse dégringole, les banques sont au bord de la faillite, le crédit est mort, l'économie se meurt... Pour sauver leurs mises les banquiers font appel à l'État. L'État haï est

soudain le sauveur ! Les citoyens paieront pour que le système perdure, que les riches restent riches, les pauvres pauvres. Adapté de la pièce de Frédéric Lordon cette histoire d'aujourd'hui se raconte en alexandrins classiques. C'est tragique comme du Racine, comique comme du Molière.

Dimanche 10 mars à 20h30

Mardi 12 mars à 20h30

